

la brève

LETTRE D'INFORMATION BIMENSUELLE
15 FÉVRIER 2019 | N°389

U2P
union
des entreprises
de proximité



Les Français plébiscitent les artisans, restaurateurs et commerçants de proximité **PAGE 3**

Boucherie-charcuterie : l'urgence est à la sérénité **PAGE 3**



2018 marquée par un ralentissement de la croissance en fin d'année **PAGE 3**

Protection sociale : les indépendants auront voix au chapitre **PAGE 3**

Agenda / Brèves **PAGE 4**

Abonnez-vous à la lettre d'information de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

@U2P_France
 @U2PFrance

À l'écoute de vos priorités, localement et concrètement

ÉDITORIAL L'U2P mène plusieurs actions d'ampleur, à tous les échelons et sur tout le territoire, pour replacer les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux au cœur des choix de société à venir.

Le Grand débat des entreprises de proximité se poursuit. D'ici la fin du mois de février, l'U2P aura organisé par moins de 40 réunions, partout en France.

Nous allons ainsi, jour après jour, à la rencontre des chefs d'entreprise pour recueillir leurs propositions et leurs attentes, en privilégiant des débats en chair et en os plutôt qu'une participation sur Internet. Le 7 mars prochain, nous ferons la restitution de ce travail de fourmi lors d'une réunion nationale qui se tiendra au Conseil économie, social et environnemental.

Ce long travail de consultation sera riche d'enseignements et représentera un jalon important dans notre engagement pour replacer l'économie de proximité au cœur des politiques publiques.

Par ailleurs, l'U2P s'est mobilisée concrètement et localement sans attendre le Grand débat national lancé par le



Quarante réunions organisées partout en France par l'U2P pour le Grand débat des entreprises de proximité.

Président de la République. Ainsi, comme nous l'avions annoncé lors de la seconde édition des « Rencontres de l'U2P » en septembre 2018, puis confirmé lors du Salon des maires et des collectivités locales en novembre, nous nous engageons pleinement dans la bataille pour la revitalisation des centres-villes en lançant officiellement notre appel à projets « Revitalisation des centres-villes et centres-bourgs » auprès des 115 U2P régionales et départementales qui maillent le territoire.

Son objectif : identifier des leviers d'action pour insuffler une nouvelle dynamique dans les centres-villes en déclin, qu'il s'agisse d'améliorer les synergies entre différents acteurs économiques, de renforcer le dialogue à l'échelle locale grâce à des

instances dédiées, d'innover sur tous les plans ou de tirer parti d'autres actions déjà engagées.

Les projets retenus par l'U2P donneront lieu à une expérimentation d'une durée de 18 mois, pendant lesquels elle apportera tout son soutien à leur réussite.

C'est une démarche inédite d'accompagnement des artisans, des commerçants et des professionnels libéraux mais aussi, plus largement, une démarche inédite pour infléchir un cadre sociétal qui freine leur développement avec des conséquences multiples, tant en terme de croissance et d'emplois que d'aménagement du territoire, de lien social et de développement durable. ■

Alain Griset

@alaingriset

Boucherie-charcuterie : l'urgence est à la sérénité

JUSTICE Quatre militants véganes soupçonnés d'avoir dégradé des boucheries et des restaurants servant de la viande dans la région de Lille ont été interpellés.

La Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs (CFBCT, membre de la CGAD, affiliée à l'U2P) s'est félicitée que la justice puisse suivre son cours.

Son président Jean-François Guihard a notamment déclaré : « C'est un soulagement pour les artisans pris depuis des mois pour cible par des extrémistes de plus en plus violents ».

L'U2P des Hauts-de-France a également réagi par la voix de son président, Laurent Rigaud. Ce dernier a salué la prise de conscience des autorités qui ont fait le choix de la comparution immédiate,

celle-ci ayant débouché sur la détention provisoire de deux des quatre prévenus.

Outre ces tentatives d'intimidation, dont la violence inouïe inquiète les professionnels, la boucherie-charcuterie fait l'objet de véritables campagnes de diffamation, telles que le « lundi vert » appelant au boycott de produits carnés. « Une fois de plus, c'est toute une partie de la population qu'on stigmatise », a déploré la

CFBCT, « ceux qui produisent, découpent, vendent et mangent des produits carnés, dans un contexte où la cohésion nationale n'a nullement besoin d'être attaquée. » ■



Les Français plébiscitent les artisans, restaurateurs et commerçants de proximité

ENQUÊTE Les commerces alimentaires de proximité* bénéficient d'une très bonne image auprès des Français et les valeurs qu'ils associent à cette image montrent combien ils sont attachés à ce type de commerces.

L'enquête réalisée par l'Institut CSA pour la CGAD (alimentation, membre de l'U2P) fin 2018 montre ainsi que 27 % des Français se rendent plus souvent qu'il y a cinq ans dans ces commerces. À l'inverse, presque un quart des Français (23 %) se rend

moins souvent qu'il y a cinq ans dans une moyenne ou grande surface appartenant à une enseigne.

Les Français considèrent en effet que leurs artisans, commerçants et restaurateurs dynamisent et animent les territoires (90 %), qu'ils créent du lien social (87 %) ainsi que de l'emploi (71 %).

Quatre valeurs phares sont associées à ces commerces alimentaires de proximité. Pour les Français, il s'agit de commerces à taille humaine (90 %), conviviaux (86 %), dépositaires d'un véritable savoir-faire (84 %) et offrant des produits et des services

de qualité (84 %). Ils symbolisent le « vivre ensemble ».

Dans l'ensemble, ils sont 89 % à déclarer avoir une bonne ou une très bonne image de ces commerces qu'ils associent au plaisir (80 %) et à l'excellence (66 %).

En conséquence, les trois quarts des Français (74 %) veulent aujourd'hui davantage de commerces alimentaires de proximité près de chez eux, tout particulièrement dans les communes rurales où cette proportion atteint 83 %. ■

« Les résultats de cette enquête démontrent le rôle essentiel de nos commerces dans l'animation des territoires et combien il est capital que les politiques publiques favorisent leur développement et leur maintien, notamment en zone rurale. »

JOËL MAUVIGNEY
PRÉSIDENT DE LA CGAD

* Commerces alimentaires de proximité : boulanger, boucher, caviste, café-restaurant, charcutier-traiteur, chocolatier-confiseur, épicier, foodtruck-camion pizza, fromager, glacier, magasin bio spécialisé, pâtisseries, poissonnier, primeur.



2018 marquée par un ralentissement de la croissance en fin d'année

CONJONCTURE Comme chaque trimestre, l'U2P, en partenariat avec l'Institut I+C, publie les chiffres de la conjoncture économique de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales.

Avec une hausse de 1,5 % du chiffre d'affaires* par rapport à 2017, l'année 2018 demeure, dans son ensemble, une année relativement favorable pour l'activité des 2,8 millions d'artisans, de commerçants et de professionnels libéraux représentés par l'U2P. Toutefois le climat social depuis la mi-novembre et le tassement du niveau de consommation des ménages ont fortement pénalisé en fin d'année un grand nombre de secteurs, en particulier celui du commerce. Les professionnels craignent d'ailleurs que ces difficultés ne se poursuivent au premier trimestre 2019.

Si 2018 est marquée par une légère croissance, de fortes disparités sont à noter entre les différents secteurs d'activités.

Ainsi, le secteur de l'artisanat reste dynamique (+2 %) porté notamment par le dynamisme du secteur du bâtiment (+5 %), des travaux publics

(+2 %) et, dans une moindre mesure, par l'artisanat de fabrication (+0,5 %). En revanche, l'artisanat de services et surtout l'artisanat de l'alimentation ont enregistré des baisses notables, notamment au dernier trimestre : -2,5 % pour le secteur de l'alimentation, alors que le recul annuel est de 1,5 %. Plus fortement impacté que les autres par le contexte actuel, le commerce de proximité / hôtels-cafés-restaurants (HCR) a nettement régressé surtout en fin d'année : -2,5 % au quatrième trimestre et -1 % sur l'ensemble de l'année 2018. Les secteurs connaissent néanmoins des évolutions différenciées.

Les professions libérales réalisent, pour leur part, de bonnes performances après une légère baisse en milieu d'année, avec une hausse de 1% du chiffre d'affaires en 2018. Ce regain d'activité bénéficie aux professionnels du droit (+2 %), aux professionnels des techniques et du cadre de vie (+1,5 %), notamment pour les activités comptables, et aux professionnels de santé (1 %).

Au-delà de ce bilan dressé pour l'année 2018, l'enquête de conjoncture met en lumière un climat teinté de pessimisme s'agissant des projections du premier trimestre 2019. Ce sont



Progression trimestrielle du chiffre d'affaires des artisans, commerçants et professions libérales en 2018.

ainsi près de 19 % d'entreprises représentées par l'U2P qui s'attendent à une baisse significative de leur chiffre d'affaires pour les trois prochains mois. Un pessimisme nettement plus marqué au sein des professionnels du commerce alimentaire de proximité-HCR. Pour Alain Griset, président de l'U2P : « Si l'année 2018 est globalement positive pour les entreprises de proximité, l'activité s'est sensiblement réduite en fin d'année, faisant craindre aux chefs d'entreprise un premier trimestre 2019 difficile. Dans ce contexte d'incertitudes, nous allons poursuivre nos actions pour lever les contraintes qui entravent l'exercice de nos métiers (fiscalité étouffante, pression administrative, réglementation complexe et changeante...),

« Dans ce contexte d'incertitudes, nous allons poursuivre nos actions pour lever les contraintes qui entravent l'exercice de nos métiers »

ALAIN GRISET
PRÉSIDENT DE L'U2P

pour donner un cadre favorable à l'essor de l'économie de proximité et pour porter ensemble nos propositions et notre ambition pour nos entreprises. »

Ces données sont issues d'une enquête réalisée en janvier 2019 par l'Institut I+C, auprès d'un panel de 6 200 entreprises largement représentatif des secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. ■

Sécurité sociale des indépendants : l'U2P bien représentée

PROTECTION SOCIALE Les Instances régionales de la protection sociale des travailleurs indépendants (IRPSTI) ont été mises en place entre janvier et février.

L'U2P a remporté 8 présidences et 8 vice-présidences,

ce qui en fait l'organisation la mieux représentée devant la CPME (7 et 4) et le MEDEF (0 et 1).

Par ailleurs, l'U2P, première organisation représentative des artisans, commerçants et professionnels libéraux, est

intervenue auprès de la Direction de la Sécurité sociale et de la Présidente du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI), afin que son poids soit mieux pris en compte dans la gouvernance de cette instance. ■



Agenda

Le Grand débat des entreprises de proximité se poursuit jusqu'au 21 février.

Retrouvez les dates, lieux et horaires des réunions sur : granddebat.u2p-france.fr.

21 février

Cérémonie de fin de mandat de Michel Chassang, vice-président de l'U2P et président de l'UNAPL.

22 février

Réunion bilatérale entre le vice-président de l'U2P et président de l'UNAPL, le secrétaire général de l'U2P et Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites.

26 février

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Fabien Roussel, député du Nord, pour évoquer la situation des artisans et des commerçants.

28 février

Dans le cadre du Grand débat national, participation du président et du secrétaire général de l'U2P à une journée consacrée aux entreprises et organisée par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Entretien du président et du secrétaire général de l'U2P avec Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris.

Brèves

L'APCMA devient CMA France. Un décret adopté le 30 janvier 2019 en Conseil des ministres entérine le changement de nom de l'APCMA (Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat) qui devient « CMA France ». Un changement initié par une délibération de l'APCMA adoptée à l'unanimité et qui s'inscrit « dans le cadre d'une démarche de simplification et de lisibilité », indique le compte rendu du Conseil des ministres.

Les photographes changent de nom.

Lors de son Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 17 décembre dernier, le Groupement national de la photographie professionnelle (GNPP), l'organisation nationale représentative des photographes et des métiers de l'image, a adopté son nouveau nom : la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image (FFPMI), adhérente de la CNAMS.

Le Grand débat des professions libérales.

À l'occasion du Grand débat national lancé par le Président de la République auprès des Français, et en parallèle du Grand débat des entreprises de proximité mené par l'U2P, l'UNAPL a souhaité faire entendre la voix des professionnels libéraux, qui supportent des charges de plus en plus lourdes et sont confrontés à une complexité administrative croissante. L'UNAPL met ainsi à disposition une plateforme destinée à recueillir les contributions des professionnels libéraux, qui feront l'objet d'une synthèse. Celle-ci devrait être rendue publique à la fin du mois de février. Participez dès maintenant sur legranddebatdespl.fr.

Une mine d'information pour mieux connaître l'économie de proximité.

En partenariat avec l'Institut Supérieur des Métiers (ISM), l'U2P propose désormais sur son site Internet un ensemble de

données chiffrées sur l'économie de proximité, présentées de manière dynamique et qui seront mises à jour régulièrement. Neuf catégories donnent ainsi un aperçu inédit de l'économie de proximité à travers le nombre d'entreprises créées par secteur d'activité et par région, la parité femmes-hommes, le statut juridique, les embauches ou encore l'apprentissage. Un panorama inédit à retrouver sur u2p-france.fr/chiffres/chiffres-ism.

Leur métier, leur passion. Depuis le mois de septembre 2018, l'U2P parraine l'émission « Mon métier, ma passion » diffusée chaque lundi matin sur RTL. Consacrée aux artisans, commerçants et professionnels libéraux, c'est une plongée dans le quotidien de chefs d'entreprise fiers de leur métier et qui y consacrent toute leur énergie. C'est aussi l'occasion pour eux d'évoquer leur savoir-faire, les filières de formation, l'apprentissage, le travail avec un conjoint, l'attachement aux produits locaux ou encore le sens de l'innovation. Une galerie de portraits qui s'étoffe de semaine en semaine, à retrouver sur u2p-france.fr, rubrique « Audio-Vidéos-Photos > Mon métier, ma passion » et à suivre en s'abonnant à l'U2P sur Twitter et Facebook.

Congé maternité : indépendantes et salariées sur un pied d'égalité.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les indépendantes bénéficient de 56 jours (huit semaines) de congé maternité, comme les salariées, contre seulement 44 jours auparavant. Et pour que ce congé porte le moins possible préjudice à leur activité, elles ont la possibilité de bénéficier d'un report de cotisations, dont le paiement peut s'étaler sur 12 mois maximum, exceptionnellement jusqu'à 24 mois, sans majoration ni pénalité. Les professionnelles libérales pourront également bénéficier de ce dispositif de report de cotisations mais à partir du 1^{er} janvier 2020. À cette date débutera également une expérimentation pour faciliter la reprise progressive d'activité. ■



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 février 2019

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Alain Griset | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale
de l'Alimentation
en Détail

CNAMS

Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL

Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP

Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage